



Événements à venir

- Vœux du maire
- Repas des aînés
- Inauguration du gîte
- Réunion publique

Les vœux du Maire

Brannennois, Brannennoises,

C'est avec beaucoup de fierté que j'ai représenté notre commune à l'extérieur, notamment au salon ENERGAIA qui s'est tenu à Montpellier le 13 et 14 Décembre 2023, après y avoir été convié par un journaliste pour participer à une table ronde sur le thème « économie des énergies renouvelables ». Notre commune est identifiée pour son engagement.

Pour une présentation des travaux, de la vie de notre village, je vous invite à participer à la traditionnelle cérémonie de vœux qui aura lieu **le dimanche 07 Janvier à 11h30**, suivie d'un moment convivial.

J'en profite pour vous rappeler que la divagation d'animaux, notamment de chiens est interdite, veillez à ne pas déranger votre voisinage. Je compte sur chacun d'entre vous pour votre civisme.

Je tiens à remercier le personnel communal, pour son investissement et l'embellissement du village.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024, bonheur santé et prospérité.

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année, moment de partage en famille.

Très cordialement,
Le Maire, Yannick DUFFAU





BRANNENS ET LA MARCHE ROSE

Dimanche 1er Octobre dernier avait lieu à Brannens un des départs de la Marche Rose, qui était organisée avec 5 autres communes proches

Auros, Berthez, Savignac, Pondaurat, et Aillas.

Au Programme :

Accueil des marcheurs au départ de chaque commune avec café, boisson chaude et gâteaux, stand de vente de T-Shirt et autres goodies dont le montant était intégralement reversé à l'association du Comité Féminin de Lutte Contre le Cancer.

Puis échauffement avec une association sportive locale. Nous remercions Véronique Baudry de l'association "Yoga, à Fleur d'âme" qui nous a permis de nous mettre en forme avant le parcours prévu d'environ 7 km.

Les Brannennois ont ainsi rejoint les Aurossais en cours de route, et nous sommes arrivés peu avant midi à la salle des fêtes de Berthez, retrouvant ainsi les marcheurs des 5 autres communes participantes.

La clôture de la marche s'est faite par le mot du maire de Berthez, ainsi qu'un message de Mathilde Boureau (conseillère municipale de notre commune, et Sage-Femme du CH de Langon) sur la prévention du cancer du sein. Chaque participant a déposé un galet peint, réalisant un décor symbolique sur ce thème.

L'ambiance conviviale autour d'un apéritif prévu par la commune de Berthez, s'est prolongé par un repas façon "Auberge Espagnole".

Au total, environ 350 Marcheurs ont participé, et un total de 1260 € a été récolté au bénéfice du Comité Féminin de Lutte Contre le Cancer.

Nous remercions les participants pour ce beau moment passé ensemble, et nous espérons encore plus de représentation de la commune de Brannens pour l'année prochaine !



AGENDA

Les Vœux du Maire
Le 7 Janvier 2024
À 11H30

Le repas des aînés
Le 4 février 2024

Inauguration du Gîte
Le 5 Avril 2024

NAISSANCE

RAMAROSANDY Takashi
Le 06 septembre 2023

A BRANNENS EN 2024



Une réunion publique sera organisée sur la collecte des ordures ménagères en présence du SICTOM (1er trimestre 2024)

Nous vous tiendrons informé de la date ultérieurement.



Des travaux de voirie seront effectués en cours d'année sur la route "Vielle Côte" pour remettre en état les barrières du pont du Rieurtort.

L'étude de faisabilité est en cours concernant la centrale photovoltaïque au lieu-dit Petit Mayne.



Le recensement de la population aura lieu du 18 Janvier au 17 Février 2024 il sera effectué par Angéline SCARAMUZZA, merci de lui réserver un accueil chaleureux .



La Mairie est reliée à la fibre, un seul numéro de téléphone : 05 56 65 40 58



Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les loyers des logements communaux pour l'année 2024



RAPPEL

Le propriétaire d'un animal, ou celui qui en a la garde est tenu de :

Surveiller son animal et ne pas le laisser divaguer ;

Nettoyer ou enlever les excréments produits par ses animaux ;

S'assurer que son animal ne génère pas de nuisance et de trouble de voisinage.

BIENTÔT 16 ANS

Pensez au recensement citoyen !

C'est obligatoire.

Dès l'âge de 16 ans, présentez vous en mairie, muni de :

- votre carte d'identité
- votre livret de famille
- un justificatif de domicile

Vous aurez besoin de votre justificatif de recensement pour vous inscrire aux examens jusqu'à l'âge de 25 ans (Bac, permis de conduire, etc.)

Pour tout renseignement, contactez la mairie au :

05 56 65 40 58



SPECTACLE

LE 20 JANVIER À BRANNENS

CASAMENTO

Musiques du Brésil et des Antilles

Feat
Ninoska Espinola

BAL FESTIF BRÉSILIEN ET ANTILLAIS

Du Brésil en passant par les Antilles, les mélodies riches et virtuoses sauront à coups sûrs réchauffer, charmer et faire voyager le public vers des horizons lointains et ensoleillés.

Robin Dietrich mandoline, Gaétan Larrue accordéon, Arno Berthelin flûte traversière, Sébastien Charrieras basse, Grégoire Merleau batterie.

Un flyer sera distribué courant Janvier avec toutes les informations, horaire et tarif.

Site internet :

www.brannens33.fr



facebook



facebook.com/brannens33

